

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 548 le 5 juin 1939

n° 548 le 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juin 1939

Numéro JO

n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro

30 juin 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Merlo, sous-chef du Bureau des Secrétaires généraux, licencié en droit, est nommé juge suppléant p. à, près le Tribunal de première instance de Djibouti, en remplacement de M. André Ropagnol, partant en congé. Avant d'entrer en fonctions, M. Merlo prêterait le serment prescrit par la loi. Il aura droit en cette qualité à l'allocation prévue par l'article 9 du décret du 2 mars 1910.